

L'emploi progresse en 2022, le nombre d'inactifs ne souhaitant pas travailler également

Le premier semestre 2022 a vu le retour à la normale de la saison touristique polynésienne, sans fermeture des liaisons aériennes et avec des conditions de déplacement allégées. Les mesures de soutien pour l'emploi se sont également complètement arrêtées. L'enquête Emploi en Polynésie française s'est réalisée au deuxième trimestre 2022. L'importance du caractère saisonnier de cette enquête incite à la plus grande prudence quant à son interprétation. En 2022, la population active au sens du Bureau International du Travail (BIT) progresse à 109 900 personnes âgées de 15 à 64 ans et le taux d'emploi à 53,8 %. Le taux de chômage continue sa décrue à 9,0 %. Mille sept cents personnes supplémentaires ont un emploi et autant ont disparu du stock de personnes souhaitant travailler. L'évolution de population (+ 400 individus) s'est retrouvée dans l'augmentation de la part des inactifs ne souhaitant pas travailler, très éloignés du marché du travail par l'absence de recherches actives et de disponibilité à court terme.

Taux d'emploi de 53,8 % et taux de chômage de 9,0 %

TABLE 1. Principaux indicateurs d'analyse du marché de l'emploi, comparatif Polynésie française, France hexagonale, DOMs et Nouvelle-Calédonie

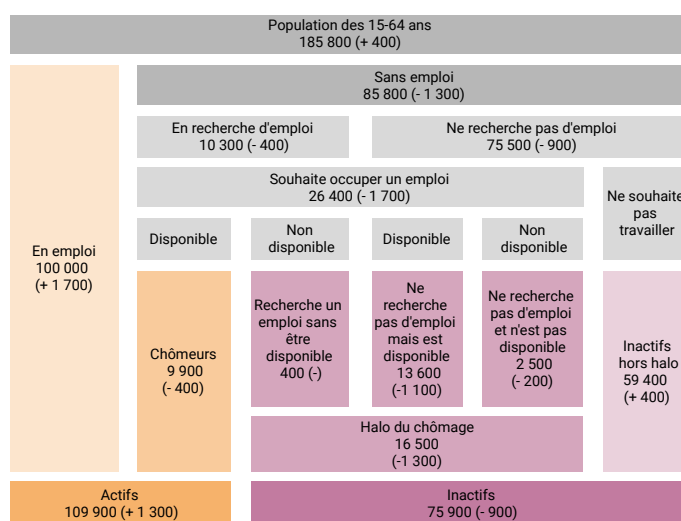
	Taux d'emploi	Taux d'activité	Taux de chômage
Polynésie française 2018	51,8%	60,6%	14,5%
Polynésie française 2019	52,0%	59,6%	12,7%
Polynésie française 2020	53,0%	59,2%	10,5%
Polynésie française 2021	53,0%	58,6%	9,5%
Polynésie française 2022	53,8%	59,2%	9,0%
France métropolitaine 2021	68%	73%	8%
Guadeloupe 2021	52%	63%	17%
Martinique 2021	56%	65%	13%
Guyane 2021	41%	48%	15%
La Réunion 2021	49%	59%	18%
Mayotte 2021	32%	45%	30%
Nouvelle-Calédonie 2020	56%	65%	13%

Source : ISPF - INSEE - ISEE - Enquête Emploi 2018/2022 - Champ : individus de 15 à 64 ans

Toujours en retrait par rapport à la situation en France métropolitaine, la situation du marché de l'emploi en Polynésie française s'améliore. Le taux d'emploi y demeure inférieur de 12 points et le taux d'activité moins élevé de 14 points. Le taux d'emploi est plus important que dans les autres collectivités d'Outre-mer françaises, hormis en Martinique et en Nouvelle-Calédonie. Le taux de chômage diminue à 9,0 % en Polynésie française, seule collectivité à ne pas verser d'allocations en contrepartie d'une recherche active d'emploi, incitant peu les demandeurs à se déclarer comme chô-

meurs. Ils sont tout de même 26 400 à souhaiter occuper un emploi, soit 14,2 % de la population. Attentiste face à la situation du marché du travail, 32 % de la population ne travaille pas et ne souhaite pas occuper pour l'instant un emploi. Ce taux, en constante progression, était de 26,8 % en 2018. L'enquête en France métropolitaine et dans les départements d'Outre-mer (excepté Mayotte) est réalisée en flux continu tout au long de l'année, alors que la collecte en Polynésie française se déroule sur trois mois au second trimestre de l'année.

Fig. 1. Schéma simplifié des concepts d'activité au sens du BIT au deuxième trimestre 2022 (évolution par rapport au deuxième trimestre 2021)



Source : ISPF - Enquête Emploi 2022, Champ : individus de 15 à 64 ans

En 2022, 100 000 personnes occupent un emploi, soit 1 700 de plus qu'un an auparavant. Le nombre de chômeurs passe sous la barre des 10 000, en diminution de 6 200 depuis 2018. Pour la pre-

mière fois depuis 2019, la création d'emplois est supérieure à la diminution du nombre de personnes souhaitant travailler (chômeurs et inactifs souhaitant travailler compris).

Le taux d'activité se reprend à 59,2 % en 2022, après avoir diminué continuellement depuis 2018. La part du halo dans l'ensemble des individus souhaitant travailler (chômage et halo) diminue d'un point à 62,4 %. Le taux de personnes ne souhaitant pas travailler parmi les inactifs continue de croître à 78,3 % (+ 1,4 point). Cette part n'a cessé de progresser depuis 2018, où seuls 68 % des inactifs ne souhaitaient pas travailler. De 2018 à 2022, le nombre d'inactifs a progressé de 3 400 (+ 5 %) alors que le nombre de personnes dans le halo du chômage a diminué de 6 700 (- 29 %). Sur la même période, 10 100 personnes de plus sont inactives sans vouloir un travail, elles sont désormais 59 400.

Le taux de chômage continue de diminuer pour la quatrième année consécutive et atteint 9,0 % en 2022. Le taux d'emploi progresse à 53,8 %. Les emplois créés proviennent essentiellement des stocks de chômeurs (- 400 personnes) et du halo du chômage (- 1 300).

Les dispositifs mis en place en 2020 par le gouvernement polynésien pour accompagner les personnes en difficulté face à l'emploi se sont arrêtés en 2022. Deux mille cent personnes de moins ont bénéficié de contrats aidés (déclarés à la Caisse de Prévoyance Sociale en moyenne de mars à mai 2022 par rapport à la période d'avril à juin 2021), soit un total de 4 500 contrats aidés (convention d'accès à l'emploi, convention d'insertion sociale, etc.) proposés par le Service de l'Emploi en moyenne.

Les femmes et les jeunes plus occupés en 2022

En 2022, l'écart d'insertion entre les hommes et les femmes s'est réduit. Le taux d'emploi des hommes demeure 13 points plus élevé que celui des femmes (60,3 % contre 47,4 %). En France métropolitaine, cet écart n'est que de six points au profit des hommes. Le taux d'emploi des hommes progresse de 0,3 point alors que celui des femmes s'accroît de 1,4 point. Le taux de chômage des hommes reste moins élevé que celui des femmes, 7,3 % contre 11,1 %, alors qu'ils sont semblables en France Métropolitaine (8,0 % en 2021). Le taux de chômage des femmes diminue de nouveau de 1,4 point, alors qu'il croît de 0,3 point pour les hommes. La part des femmes inactives et ne souhaitant pas travailler dans la population se stabilise à 36,5 % pour la première fois après une croissance continue depuis 2018. La part des hommes poursuit son augmentation à 27,5 % et demeure 9 points moins élevée que celle des femmes.

Le taux d'emploi des 15 à 29 ans progresse de 1,5 point à 34,7 % en 2022. Il progresse de même pour les 50 ans et plus (48,8 %), alors qu'il est stable chez les 30 à 49 ans (70,4 %). L'augmentation du taux d'inactifs de 15 à 29 ans ne souhaitant pas travailler se perpétue et atteint 44,1 %. Il n'était que de 33,2 % quatre ans plus tôt. Ce taux est de 15,2 % pour les 30 à 49 ans mais de 45,8 % pour les 50 à 64 ans. Toujours faible chez ces derniers (3,2 %), le taux de chômage est le plus élevé chez les 15 à 29 ans (18,8 %).

Le taux des emplois considérés comme fragiles (contrats courts, stagiaires, non-salariés contraints) parmi l'ensemble des emplois se réduit de 0,8 point à 15,5 % des emplois. Ce taux d'emplois fragiles s'est plus atténué pour les femmes que pour les

hommes (13,7 % contre 16,9 %). Les plus jeunes (15 à 29 ans) demeurent les plus concernés. Parmi ceux ayant un emploi, un tiers en occupe un considéré comme fragile. Ce taux est en régression chez les 30 à 49 ans (- 0,9 point) et les 50 ans et plus (- 0,7 point).

TABLE 2. Indicateurs de l'emploi par sexe et âge

	Taux d'emploi	Taux d'activité	Taux de chômage	Part des personnes en emplois fragiles
Hommes	60,3%	65,0%	7,3%	16,9%
Femmes	47,4%	53,3%	11,1%	13,7%
15-29 ans	34,7%	42,7%	18,8%	33,0%
30-49 ans	70,4%	76,0%	7,4%	12,3%
50-64 ans	48,8%	50,4%	3,2%	8,7%

Source : ISPF - Enquête Emploi 2022, Champ : individus de 15 à 64 ans

Plus le diplôme est élevé, plus l'insertion est importante

Après s'être repris en 2020 et 2021, porté par les aides publiques, le taux d'emploi des personnes non diplômées diminue de 1,8 point à 44,4 % en 2022. Leur taux de chômage est cependant en retrait de 1,4 point à 10,4 %. Elles sont 44 % des 50 à 64 ans à ne pas être diplômées, mais uniquement 27 % des moins de 30 ans.

Moins de quatre titulaires d'un diplôme national du brevet (DNB) ou d'un certificat d'études primaires (CEP) sur dix ne sont pas en emploi, ce taux est cependant en hausse de 4,8 points depuis un an. Leur taux de chômage décroît de 2,9 points à 8,8 %.

Le taux d'emploi des personnes diplômées d'un baccalauréat unique progresse de 0,7 point et celui des diplômés de l'enseignement supérieur de 1,4 point. Les détenteurs d'un certificat d'aptitude professionnelle (CAP) ou d'un brevet d'études professionnelles (BEP) ont une insertion proche de celle des bacheliers avec une capacité à trouver un emploi toujours plus élevée que les moins ou non diplômés.

Détenir un diplôme de l'enseignement supérieur demeure un atout important pour obtenir un emploi. Ceux possédant seulement le baccalauréat sont six sur dix à avoir un emploi, alors qu'ils sont huit sur dix parmi les détenteurs d'un diplôme de l'enseignement supérieur. Le taux de chômage de ces derniers est de 4,4 %, contre 10,6 % pour les diplômés d'un baccalauréat unique.

TABLE 3. Indicateurs de l'emploi par diplôme le plus élevé

	Taux d'emploi	Taux d'activité	Taux de chômage
Polynésie française	53,8%	59,2%	9,0%
Sans diplôme	44,4%	49,5%	10,4%
CEP-DNB	39,6%	43,4%	8,8%
CAP-BEP	59,8%	66,7%	10,4%
Baccalauréat	59,8%	66,8%	10,6%
Enseignement supérieur	82,1%	85,8%	4,4%

Source : ISPF - Enquête Emploi 2022, Champ : individus de 15 à 64 ans



L'écart d'insertion entre la zone urbaine et rurale s'accroît

TABLE 4. Indicateurs de l'emploi par zone géographique

	Taux d'emploi	Taux d'activité	Taux de chômage	Part des inactifs parmi les personnes souhaitant travailler
Polynésie française	53,8%	59,2%	9,0%	62,4%
Îles Du Vent	54,1%	59,9%	9,7%	56,2%
<i>Zone urbaine de Tahiti</i>	58,1%	63,4%	8,4%	47,5%
<i>Zone rurale de Tahiti et Moorea</i>	48,1%	54,6%	11,9%	63,5%
Îles Sous-Le-Vent	49,9%	52,4%	4,8%	85,6%
Marquises	59,1%	65,1%	9,3%	66,7%
Australes (*)	53,5%	57,7%	7,3%	76,9%
Tuamotu-Gambier (**)	58,1%	63,6%	8,6%	65,8%

* Enquêtés en 2021

** Enquêtés en 2020

Source : ISPF - Enquête Emploi 2022, Champ : individus de 15 à 64 ans

Le taux d'emploi dans la zone urbaine est supérieur de 10 points à celui de la zone rurale et Moorea (58,1 % contre 48,1 %) en 2022. Il s'améliore de 1,6 point sur la zone urbaine alors qu'il recule de 0,4 point sur la zone plus rurale. Le taux de chômage diminue plus fortement dans la zone rurale (- 1,4 point) que dans la zone urbaine (- 0,3 point) en un an.

Le taux d'emploi dans les Îles Sous-le-Vent retrouve son niveau de 2020 après la décroissance de deux points constatée l'année précédente en lien avec la reprise touristique. Le taux de chômage se reprend (4,8 %) mais reste le plus faible de l'ensemble des zones. La part des inactifs parmi les personnes souhaitant travailler y demeure au plus haut (85,6 %). Ce taux est élevé également dans les autres archipels où l'accès aux services à l'emploi est plus restreint que sur la zone urbaine de Tahiti ; les demandeurs d'emploi n'effectuant pas nécessairement des démarches actives de recherche dans un contexte îlien plus restreint. Aux Marquises, le taux d'emploi atteint 59,1 %, soit 1,1 point de plus qu'en 2019 date de la dernière interrogation de cet archipel. Le taux de chômage se relève de 2,8 points à 9,3 %.

Définitions

La population en âge de travailler est entendue comme l'ensemble des individus âgés de 15 à 64 ans.

L'emploi est une forme du travail réalisé pour des tiers en échange d'une rémunération ou d'un profit. Le BIT distingue conceptuellement l'emploi d'autres formes du travail comme la production (de biens ou de services) pour la consommation personnelle, la formation professionnelle non rémunérée ou le travail bénévole (sans rémunération ni obligation). La rémunération attendue de l'emploi peut être monétaire ou non, ou bénéficier à l'ensemble du ménage de la personne en emploi (comme dans le cas d'un conjoint collaborateur). L'emploi ainsi défini peut se dérouler dans un cadre formel ou non, légal ou non.

Le chômage : au sens du Bureau International du Travail et de l'Union européenne, une personne au chômage est une personne sans emploi pendant la semaine précédant l'enquête, activement en recherche d'emploi pendant le mois précédant l'enquête et disponible dans les deux semaines pour occuper un emploi.

La population active est constituée de l'ensemble des individus en emploi ou au chômage.

Le halo du chômage, ou main-d'œuvre potentielle, est composé des personnes inactives au sens du BIT qui souhaitent travailler mais sans rechercher activement un emploi ou sans être disponible dans les deux semaines pour occuper un emploi.

Le taux d'emploi est la part des individus en emploi dans la population en âge de travailler. Il traduit la capacité d'une économie à intégrer l'ensemble de sa population en âge de travailler dans le marché de l'emploi.

Le taux d'activité est la part de la population active dans la population en âge de travailler. Il traduit la propension d'une population à se projeter dans le marché de l'emploi, que les personnes y réussissent (en ayant un emploi) ou essaient activement (en étant au chômage).

Le taux de chômage est la part d'individus au chômage dans la population active. Il traduit la capacité d'une économie à intégrer au marché de l'emploi les individus qui le souhaitent.

Méthodologie

L'enquête sur l'emploi de 2022 en Polynésie française a été réalisée de mars à juin dans l'archipel de la Société (sur les îles de Tahiti, Moorea, Bora Bora, Raiatea et Tahaa) et de février à mai aux Marquises (Nuku Hiva et Hiva Oa). Le calage statistique de l'enquête rend celle-ci « représentative » pour l'ensemble des îles de la Société (hors atolls) et des Marquises (Nuku Hiva, Hiva Oa et Ua Pou). La collecte effectuée en 2020 aux Tuamotu-Gambier (Rangiroa, Hao et Gambier) et en 2021 aux Australes (Rurutu et Tubuai) et judicieusement calée, est utilisée pour inférer les résultats en 2021 à l'ensemble des Australes (hors Rapa) et des Tuamotu-Gambier (îles de plus de 200 personnes), et ainsi éditer des résultats pour l'ensemble du champ statistique en Polynésie française en 2022. Environ 97,5 % de la population en âge de travailler de Polynésie française est ainsi représentée par l'enquête.

Le modèle de l'enquête est celui utilisé en France hexagonale, dans les départements d'Outre-mer historiques (Guadeloupe, Martinique, Guyane et Réunion) et en Nouvelle-Calédonie. La mesure des concepts d'emploi, de chômage et d'inactivité est donc identique à celle utilisée dans ces zones françaises et conforme à celle préconisée par le Bureau International du Travail et EuroStat.

Télécharger les données

 Toutes les données

Editeur	Institut de la statistique de Polynésie française
Collection	Points Etudes et Bilans
Numéro	1359
Auteur de la publication	Charly BODET
Rédacteur en chef	Nadine RESNAY
Directeur de la publication	Nicolas PRUD'HOMME
Dépot légal	Décembre 2022
Informations	Immeuble Uupa - 1 ^{er} étage 15 rue Edouard Ahnne BP 395 - 98713 Papeete Tahiti Polynésie française
Téléphone	+689 40 47 34 34
Fax	+689 40 42 72 52
Courriel	ispf@ispf.pf
Copyright	© ISPF, Papeete 2022 La reproduction est autorisée, sauf à des fins commerciales, si la source est mentionnée
ISSN	1247-7370

